

FDC974

BEAUDRON Patrick - Président
ETHEVE Gabriel – Administrateur
PAYET Rock – Administrateur
GASTRIN Patrick - Administrateur
ROBERT Frédéric - Formateur du permis de chasser
FONTAINE Guy - Formateur du permis de chasser
COZETTE Jane – Directrice/biologiste

CHASSEURS

ABNER Jean Gerald
ADELARD Jean Michel
BEGUE Kevin
CALIMOUTOU Francklin
COMTOIS Dimitri
DALLERY Serge
DISGUIN Jean Cyril
ETHEVE Guy
ETHEVE Jean Pierre
ETOUARIA Gianni
FELIX Ismael
FONTAINE Thérésien
HOARAU Fabrice
HOARAU Guy Bernard
HUET Alix
HUET Sébastien
KBIDI Stéphane
LALLEMAND Vincent
LONI Ludovic
NATIO Bénédict
NOURRY Olivier
OSIRIS Jean Francois
PAYET Jean Hugues
TAOCALI Johnny
TARISTAS Josian
TARLEY Jean-Pierre
TAURAN Joseph
TELEF Franck

Objet de séance : Résultats étude Tangue, période de chasse, carnets de prélèvement, braconnage

Les membres du Conseil d'Administration et les salariés de la FDC974 sont présentés.

Patrick G. explique que cette réunion a pour vocation de répondre aux nombreuses remontées négatives qu'il y a eu par rapport à la période de chasse au Tangue lors de la saison 2022. Le but étant d'entendre le ressenti des chasseurs sur le terrain et de trouver des solutions et de prendre des décisions. Ces dernières seront prises à la lumière des résultats de l'étude scientifique effectuée pendant 3 ans à la Fédération sur les rythmes d'activité du Tangue à La Réunion.

COZETTE Jane présente les résultats de l'étude Tangue (PowerPoint disponible en annexe). Le rapport final de l'étude est disponible sur le site internet de la Fédération.

I. Problématiques

a. Période de chasse

La période de chasse actuelle n'est pas la bonne selon les chasseurs :

- Beaucoup trop de juvéniles présents sur le terrain, surtout cette année

- Beaucoup de femelles pleines

→ Jane C. explique que cela est dû au fait que la saison des pluies est arrivée tard cette année. Le pic de présence des juvéniles coïncide avec le pic de température et de pluviométrie car ils amènent la nourriture nécessaire à la croissance des petits (voir Powerpoint en annexe). Cette année le pic de pluviométrie étant arrivé plus tard, le pic de naissance a donc également été plus tardif.

Malheureusement il n'est pas possible de connaître les conditions météorologiques qui auront lieu pendant la période de chasse lorsque les dates sont fixées par arrêté préfectoral (novembre de l'année d'avant).

Un chasseur avance que le changement climatique a un impact sur les rythmes d'activité du Tangue.

Un chasseur explique que les braconniers prélèvent les tangues directement à la sortie de torpeur au moins d'août. Le souci est que les mâles sortent avant les femelles et sont prélevés en nombre. Cela a pour conséquence moins de femelles fécondées et un retard de la reproduction.

b. Divers

Un chasseur avance qu'au Dimitile de nombreux propriétaires terriens sont des braconniers et agissent hors période de chasse.

Un agriculteur chasseur explique avoir de nombreux soucis avec les braconniers qui viennent sur le site de Piton Bleu : tuyaux percés, fils coupés, perte de bétail, etc. Les braconniers ont parfois bien leur permis de chasser. Il est important que les chasseurs connaissent les limites des lots.

Un manque de contrôle de la part de la BNOI est mis en avant par un chasseur. Il explique qu'en métropole, les contrôles sont beaucoup plus nombreux et les conséquences pour les auteurs plus lourdes. L'argumentaire selon lequel les espèces chassées à La Réunion sont exotiques et que donc le contrôle du braconnage n'est pas une priorité ne tient pas selon lui. En effet en métropole il n'y a pas que des espèces exotiques qui sont chassées.

Il est également avancé que seuls les chasseurs en règle sont contrôlés tandis que les braconniers sont libres de toute inquiétude.

Il est expliqué que le vol des chiens est un réel fléau.

Il est demandé à ce que la barrière du lot de Piton de l'eau soit laissée ouverte pendant la période de chasse. En effet, cela fait 14km aller/retour pour atteindre la zone chassable.

II. Solutions

a. Période de chasse

Certains chasseurs souhaitent que la période de chasse soit décalée d'un mois : qu'elle commence le 15 mars et se termine le 15 mai.

→ Jane C. explique que l'entrée en torpeur se fait entre le mois de mai et le mois d'avril à La Réunion (voir Powerpoint). Si la chasse est ouverte pendant cette entrée en torpeur cela pourrait avoir de lourdes conséquences sur les populations et le milieu. En effet, les mâles entrent en torpeur avant les femelles : les chasseurs prélèveront donc préférentiellement les femelles encore accessibles ce qui pourrait créer un déséquilibre au niveau du sex-ratio. Parallèlement, les chasseurs seront tentés de fouiller plus profondément pour chercher les individus torpides et impacteront le milieu.

Jane C. propose de réduire la période de chasse à un mois : 15 mars-15 avril mais que la chasse soit ouverte tous les jours. Cela permettra de ne pas ouvrir trop tôt la chasse par rapport à la présence de juvéniles et de ne pas la fermer lorsque les mâles sont entrés en torpeur.

→ Vague de refus dans la salle. Les chasseurs expliquent que cela va fortement réduire la sortie des chiens sur l'année. De plus il faudra poser des vacances pour chasser en semaine.

Il est avancé que si la période de chasse évolue cela ne changera pas grand-chose car les braconniers ne respecteront pas la nouvelle période.

Il est proposé de définir la période de chasse en fonction des conditions météorologiques.

→ Patrick B. explique que la période de chasse est validée en CDCFS qui a lieu la première semaine de décembre. Mais que les dates doivent être proposées à la DEAL courant du mois de novembre. Il est donc bien trop tôt pour avoir une idée des conditions météorologiques qui auront lieu en février.

b. Divers

Il est proposé qu'il soit interdit de camper sur site. De nombreux groupes s'organisent pour chasser nuit et jour avec utilisation de congélateurs.

Il est proposé de retirer le mercredi dans les jours chassables.

Il est proposé de monter une association de chasseurs pour effectuer des missions de police de la chasse.

→ Frédéric R. explique que seuls des agents de développement, gardes-chasse particuliers salariés de la Fédération, peuvent effectuer des missions de police de la chasse sur l'ensemble du territoire.

Il est proposé de fermer quelques lots pour diminuer la pression de chasse durant quelques années.

Jane C. explique que la FDC est en discussion avec le parc national, l'ONF et le Département pour redéfinir le domaine chassable au Tangue. La commune de Bras Panon a donné son accord pour la création d'un lot de chasse dans la forêt de Bras Liane, il faut attendre maintenant l'avis du Parc national.

→ Un chasseur explique que ce lot est déjà ouvert au vu de la quantité de braconniers présents sur site.

L'ensemble des chasseurs souhaite un durcissement des sanctions contre les braconniers : saisi du véhicule, des armes. Il est nécessaire de médiatiser les prises.

Un chasseur propose l'ouverture de lots dans les bas

→ Un chasseur explique que les tangues ne sont pas bons et qu'il y aurait également un problème sanitaire au vu de la quantité de pesticide déversés dans ces zones.

Il est proposé de faire des spots publicitaires pour sensibiliser les braconniers ET les acheteurs

→ Jane C. explique que des vidéos sont en cours de tournage et une portera sur le braconnage pour diffusion sur les réseaux sociaux. Il y a pour projet de pouvoir faire des spots publicitaires à la télévision mais le budget n'est pas le même.

Il est proposé d'interdire la vente du Tangue puisque c'est cela qui affecte les mentalités.

Il est proposé de mettre en place un quota avec l'utilisation de bracelets.

Il est proposé la mise en place d'un quota sur le nombre de chiens autorisés lors des parties de chasse (3 à 4). Il serait nécessaire d'obliger l'identification des chiens.

→ Frédéric R. rappelle que l'identification est déjà obligatoire, chien de chasse ou non.

III. Divers

Il est notifié qu'il y a environ 900 chasseurs de tangles validés et que seules 23 personnes sont présentes à la réunion.

Augmentation importante du prix du lot, on est passé de 35 francs à 60 euros.

Il faut changer les mentalités car parmi les braconniers, il y a de nombreux chasseurs.

Un chasseur avance que tout est fait pour le bien-être animal en politique et qu'un jour cela va fortement impacter la chasse.

Un chasseur explique qu'il est trop dangereux d'être un garde-chasse particulier non armé.

Monsieur TAURAN fait partie d'une association d'éleveurs dans l'Ouest.

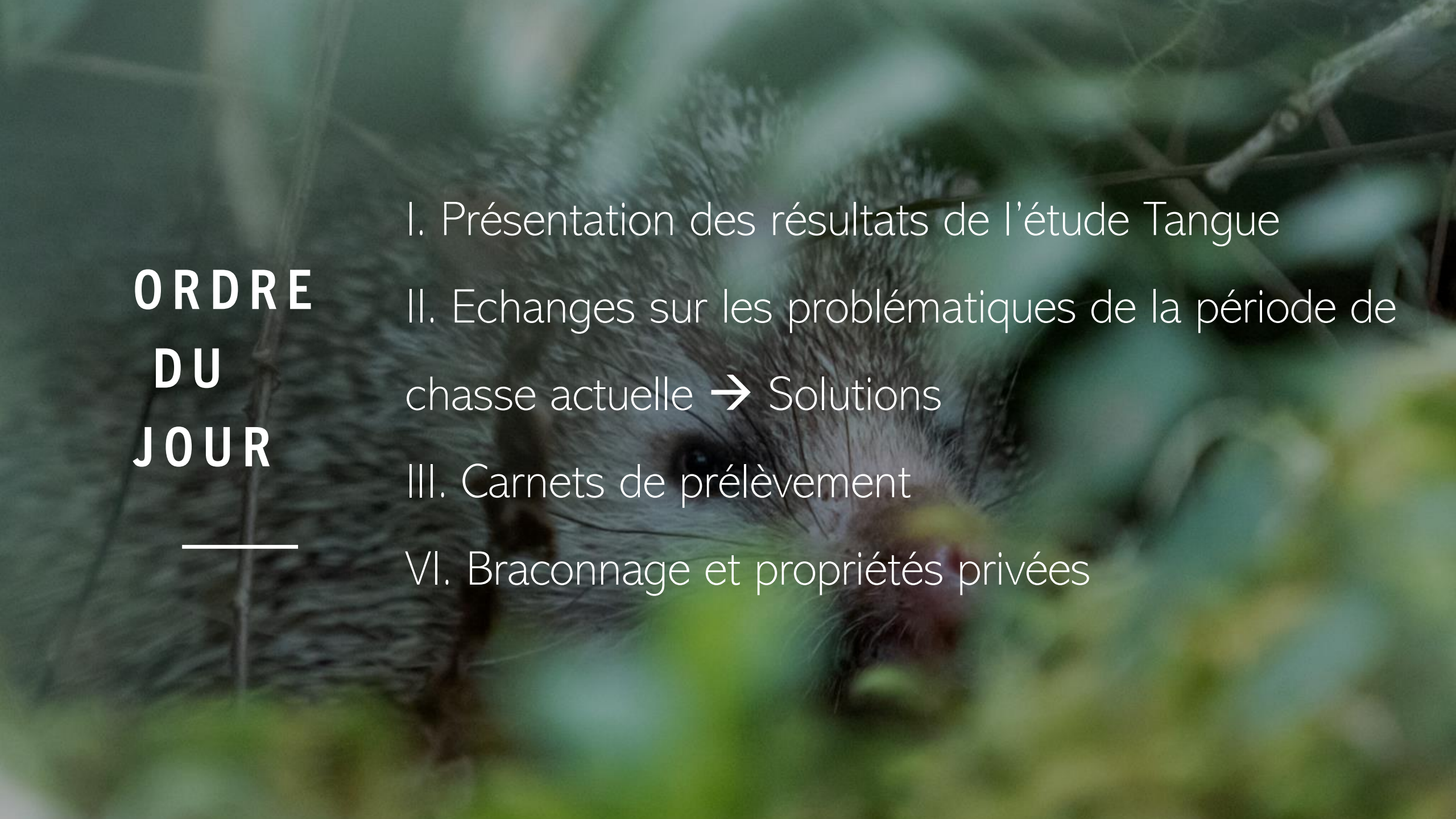
Il est énoncé que l'épandage de poison par les braconniers à l'attention des chiens de chasseurs a diminué depuis 2-3 ans.

IV. Conclusion

Après échanges avec les chasseurs et à la lumière des résultats de l'étude scientifique et des possibilités qui s'offrent aux chasseurs, ces derniers ont voté pour le maintien de la période de chasse actuelle.



REUNION TANGUE – 29 AVRIL 2023



ORDRE DU JOUR

- I. Présentation des résultats de l'étude Tangué
- II. Echanges sur les problématiques de la période de chasse actuelle → Solutions
- III. Carnets de prélèvement
- VI. Braconnage et propriétés privées



I. Présentation des résultats de l'étude Tangué

I. Etude Tangué



Rythmes d'activités (annuelle et journalière)
du Tangué (*Tenrec ecaudatus*) à La Réunion

But du projet

1. Quel est le rythme d'activité annuel du Tangué ?
2. Quel est le rythme quotidien du Tangué ? Evolue-t-il au cours de la saison ?
3. Quelle est la phénologie de reproduction du Tangué ? (Chronologie des naissances, synchronisation, nombre de portées)
4. Ces paramètres varient-ils en fonction du site/milieu/altitude ?

➔ **Pertinence de la période de chasse et des horaires de chasse**

I. Etude Tangué



Réseau de pièges photographiques



Stations météorologiques

I. Etude Tangué



SITE 3

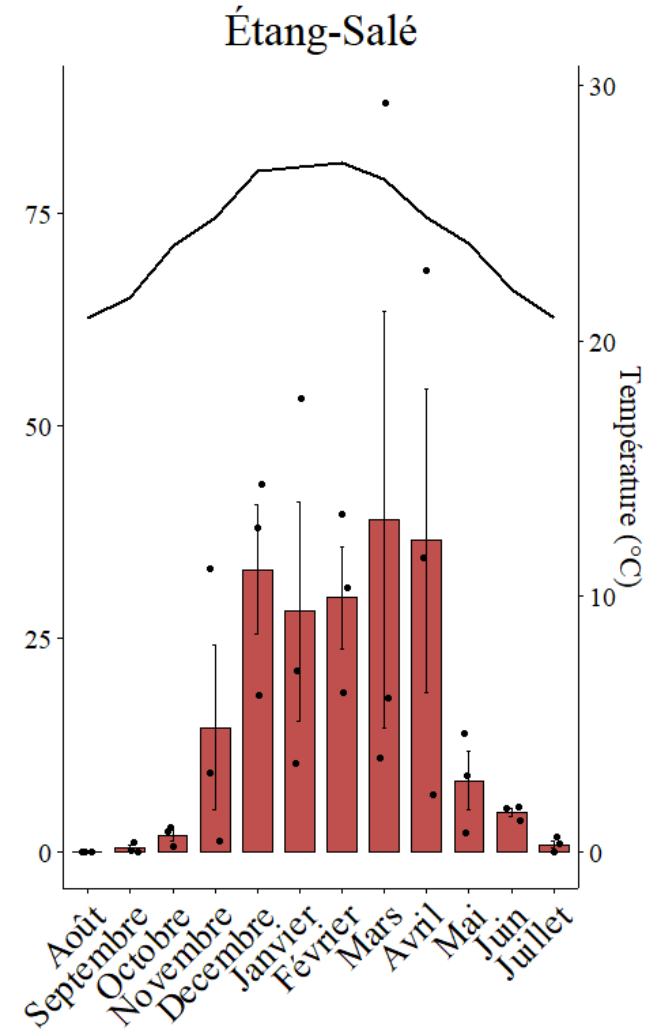
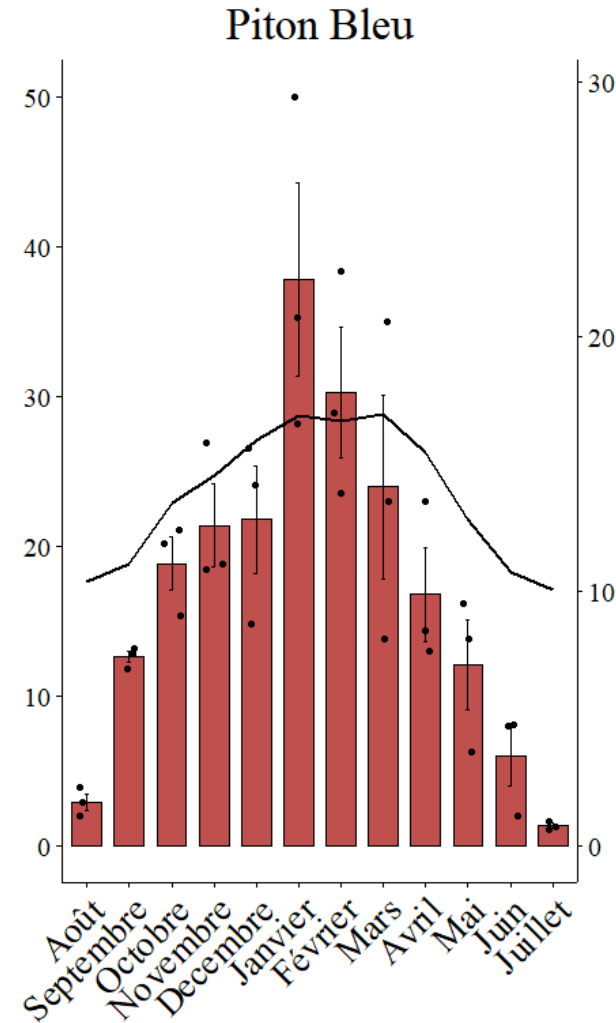
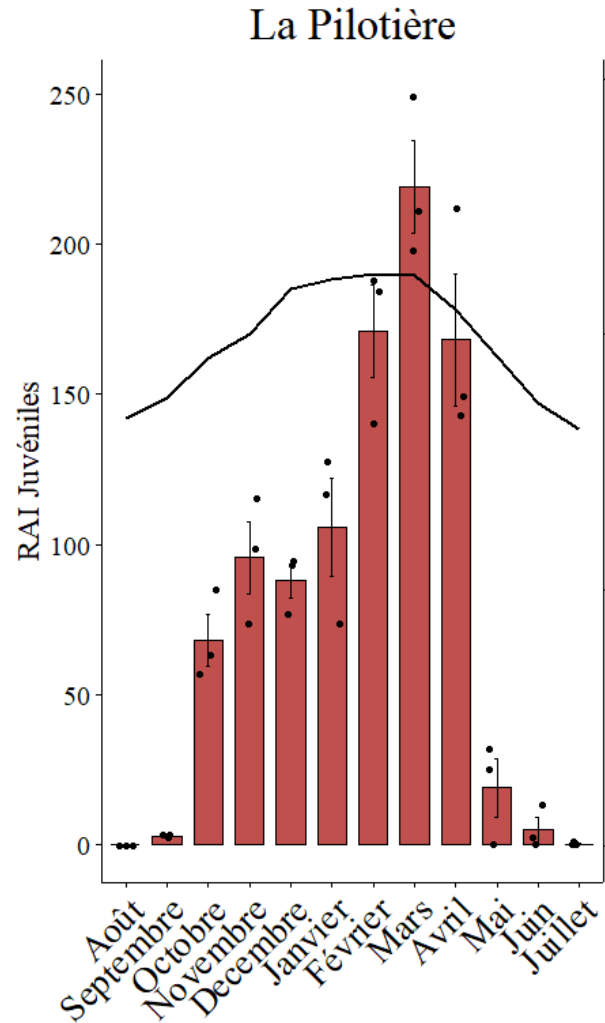
Étang Blanc



Données récoltées

	La Pilotière	Piton Bleu	Etang-Salé	Total
N photos traitées	373 692	272 129	300 978	946 799
N séries de photos de tangués	23 245	5 515	1 910	30 670

I. Etude Tangué



Adultes

◇ Niveau d'activité lié à la température

◇ Activité plus importante en été par rapport à l'hiver

I. Etude Tangué – Activité annuelle

Adultes

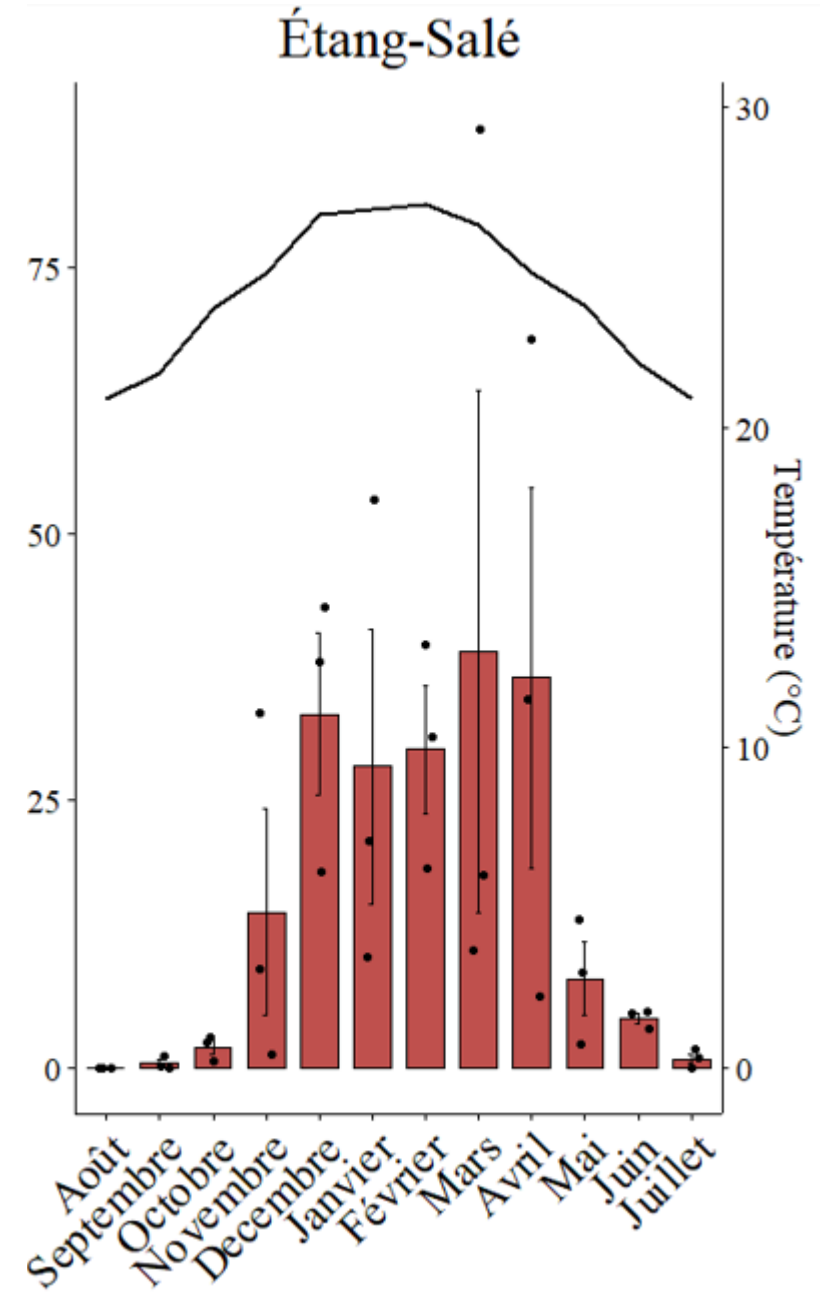
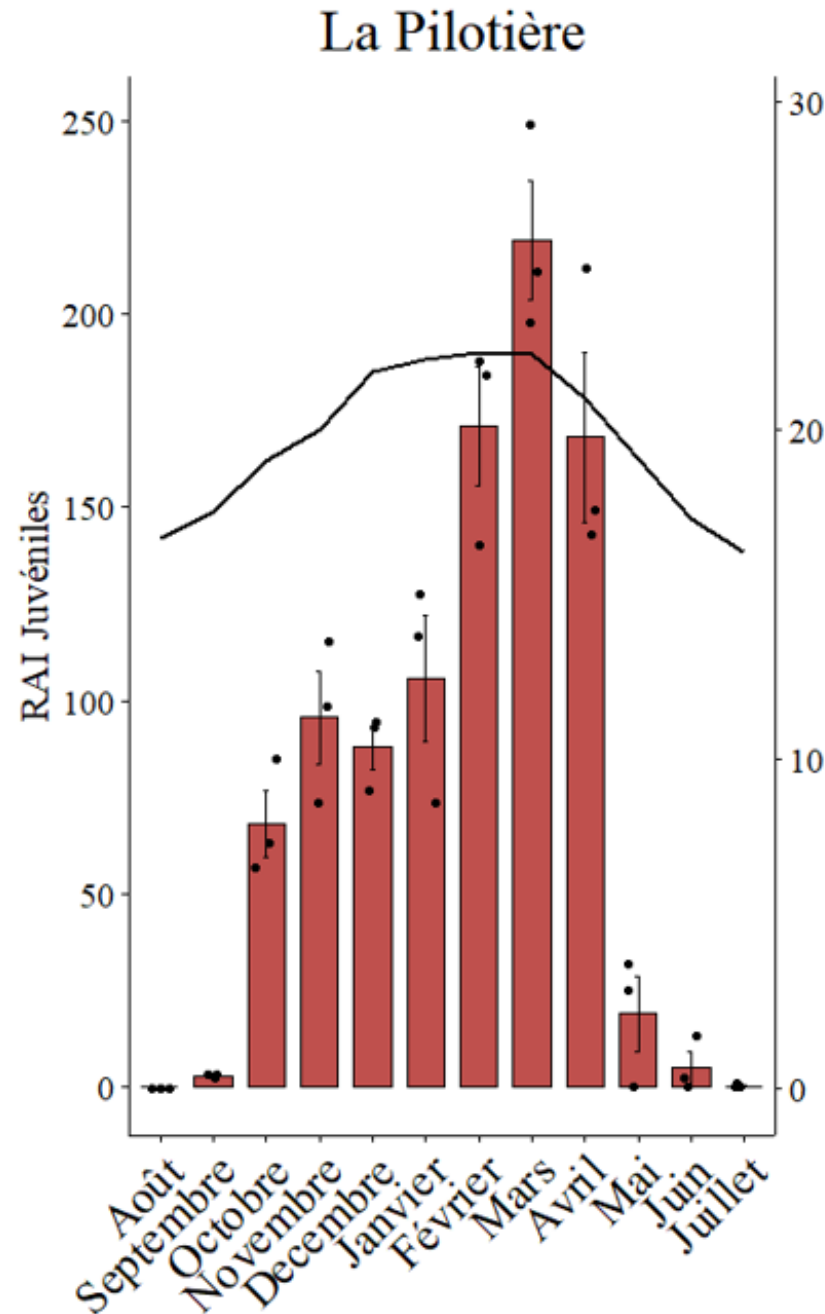
♦ Pilotière et Etang-Salé :

1. Pic d'activité en mars

→ engraissement

2. Chute de l'activité entre avril et mai

→ Entrée en torpeur

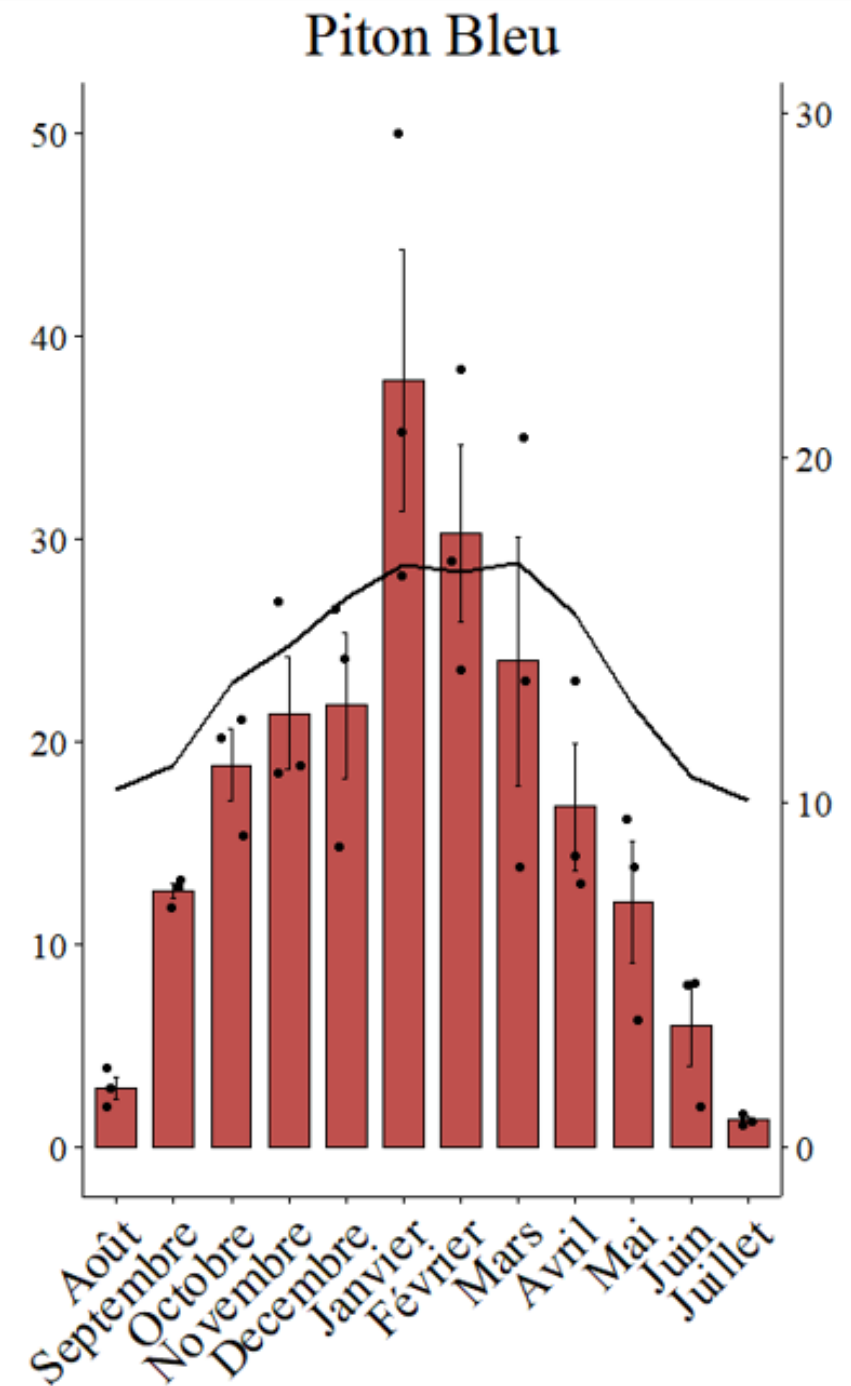


I. Etude Tangué – Activité annuelle

Adultes

Variation de l'activité plus graduelle sur Piton Bleu, pas de pic d'engraissage

→ Période de torpeur plus réduite
Hypothèse : milieu plus riche ; effets délétères de la torpeur



I. Etude Tangué – Activité annuelle

Juvéniles

◇ Niveau d'activité lié à la température et à la pluviométrie

◇ Pic de pluviométrie + température

→ Pic de ressources alimentaires

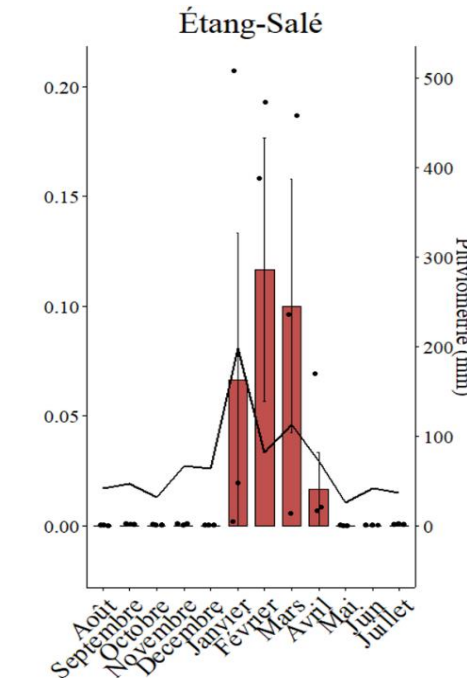
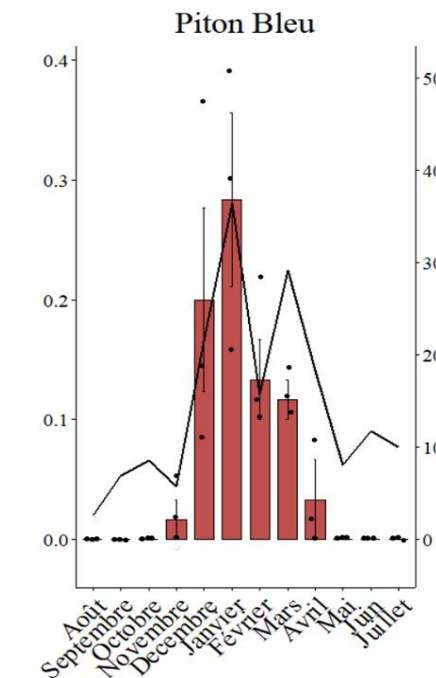
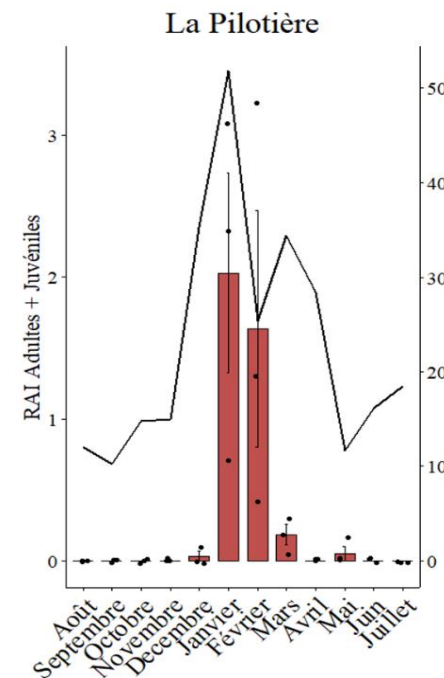
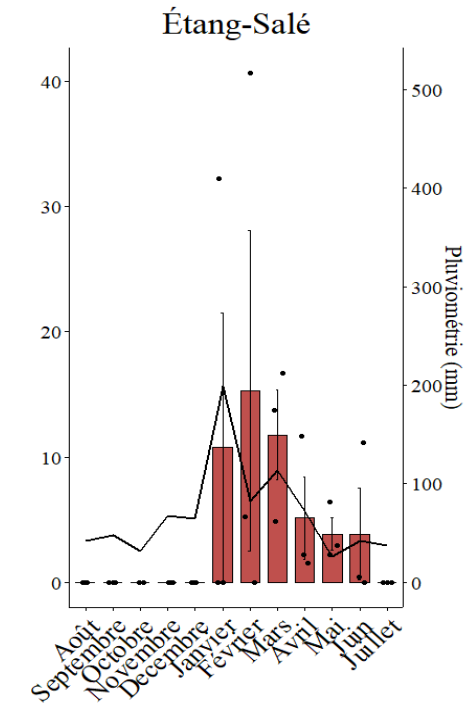
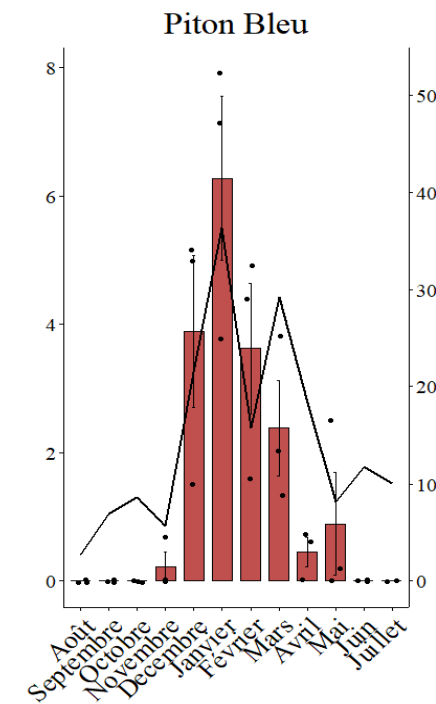
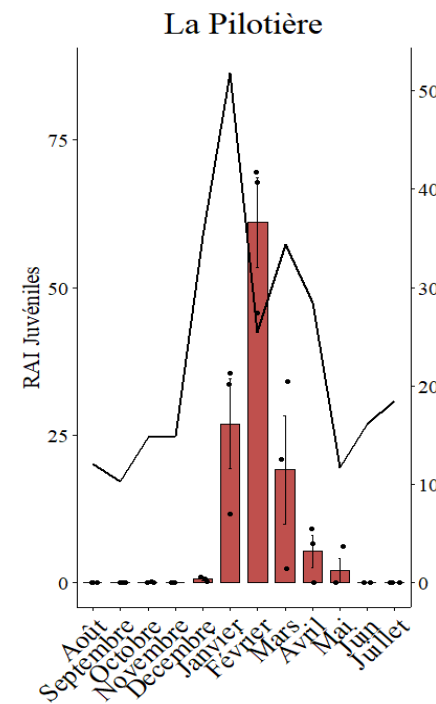
→ Pic de présence des juvéniles et « adultes + juvéniles »

◇ Adéquation avec les données des Seychelles et de Madagascar

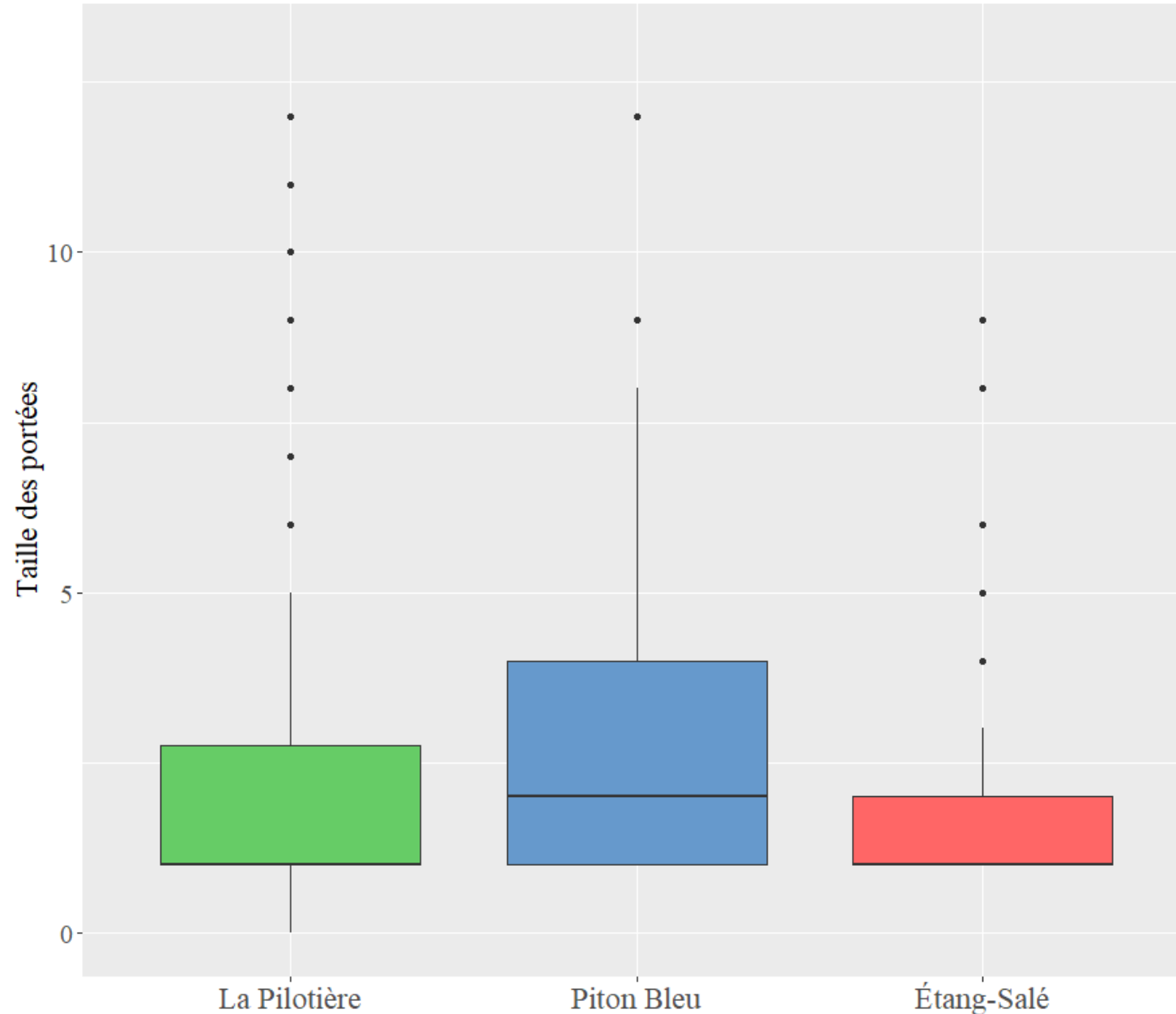
◇ Piton Bleu : « Adultes + juvéniles » durant une plus grande période

→ Ressource en nourriture moins limitante permettant une reproduction plus étalée dans le temps

◇ Une portée par an



I. Etude Tangué



◇ Piton Bleu présente les plus grandes portées
→ Ressources moins limitantes

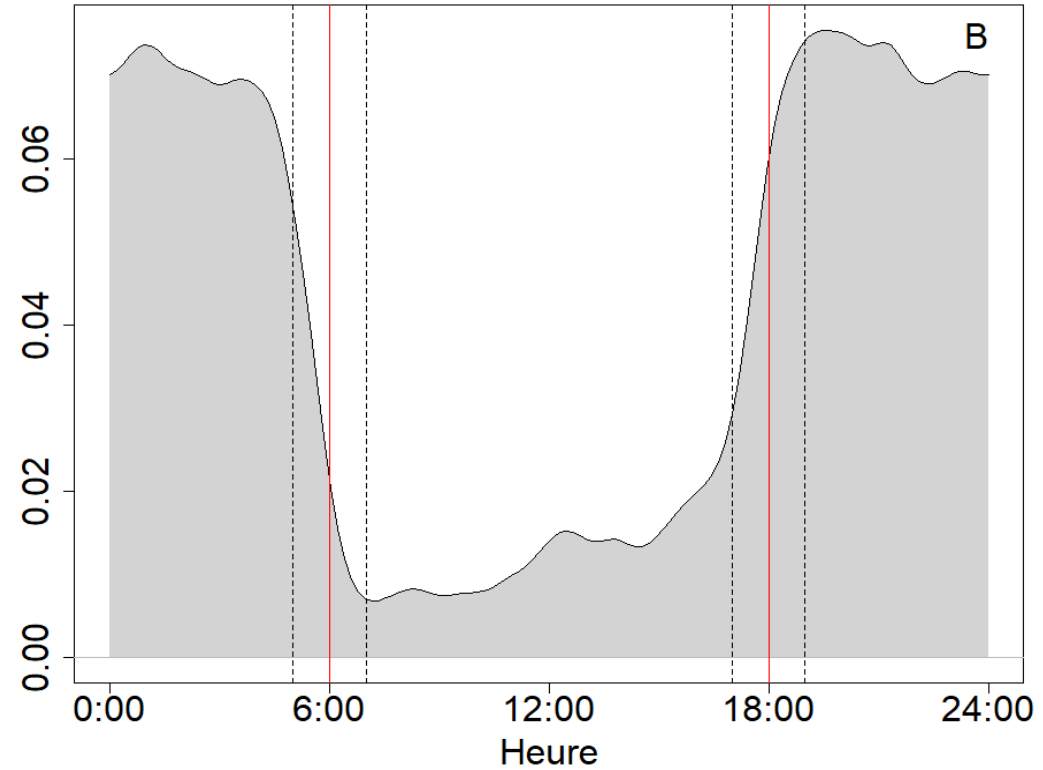
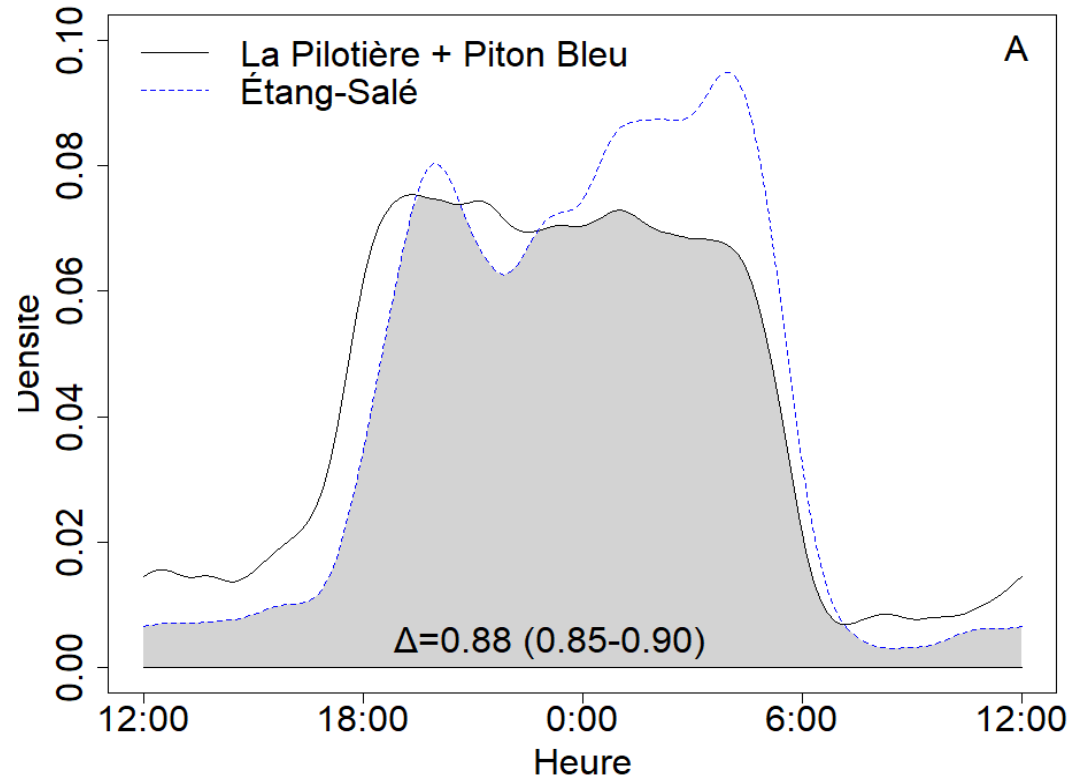
◇ Portées maximales de 12 individus

Données plus proches de celles observées aux Seychelles (15-16) par rapport à Madagascar (20-25)

→ Milieu insulaire, densité de population plus importante
→ Plus petites portées pour que le milieu puisse répondre aux besoins des individus

I. Etude Tangué – Activité journalière

Adultes



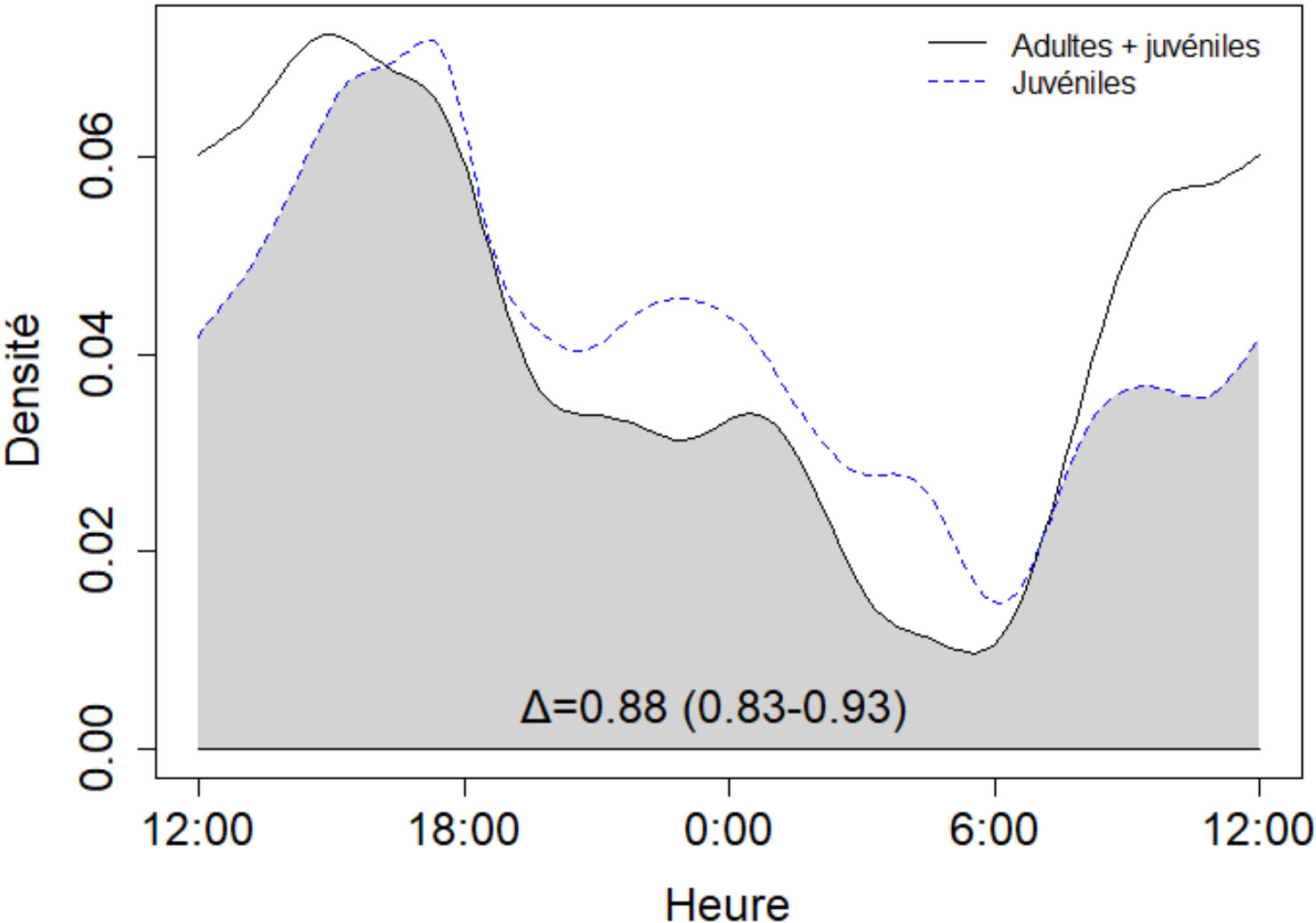
◇ Pas d'effet « année », « période » (saisons, activité femelles reproductrices, période de chasse) et site

A. Activité durant la journée légèrement moins importante à l'Étang-Salé
→ activité durant le jour plus dangereuse (milieu ouvert, peu d'abris)

B. Activité majoritairement nocturne (82%) mais activité diurne résiduelle.
Activité rythmée par la luminosité

I. Etude Tangué – Activité journalière

Juvéniles



◇ Activité autant durant le jour que la nuit

◇ Plutôt la journée sur Piton Bleu et La Pilotière, plutôt la nuit à Étang-Salé

→ Plus vulnérables dans un milieu ouverts et sans abris

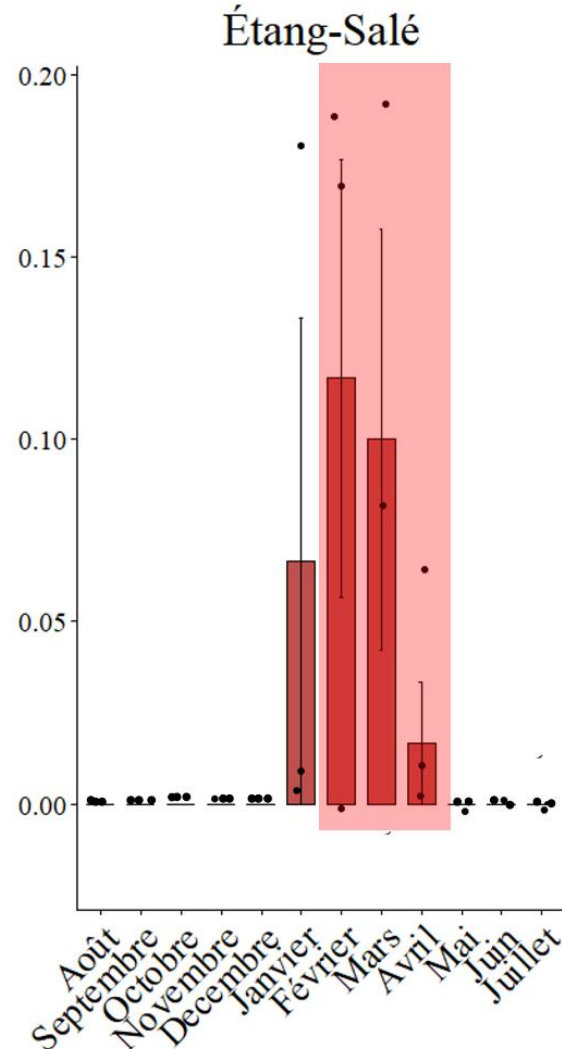
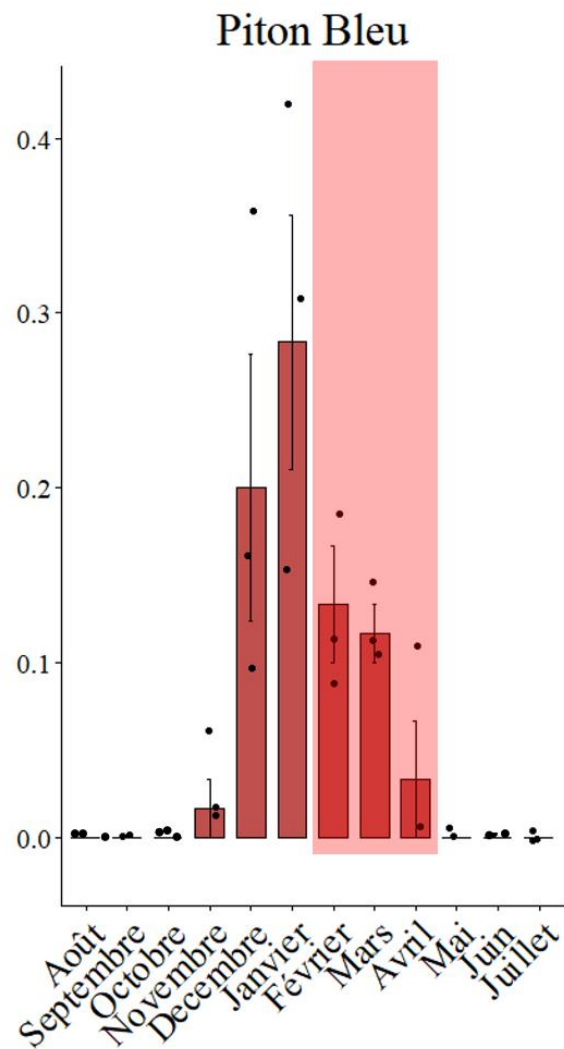
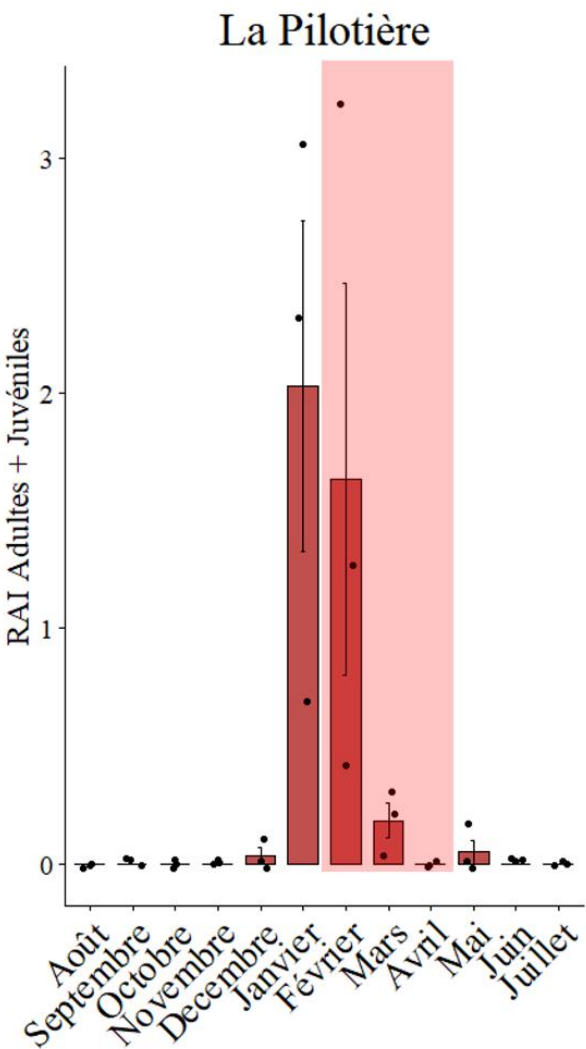
◇ Adultes adaptent leur rythme d'activité à celle des juvéniles

→ Apprentissage et protection

◇ Adultes accompagnent les juvéniles préférentiellement durant la journée

→ Vulnérabilité accrue la journée

I. Etude Tangué – Gestion cynégétique



◇ « Adultes + juvéniles »
→ Juvéniles encore dépendants des mères possiblement prélevées

◇ Décalage de la période de chasse jusqu'en mai ?

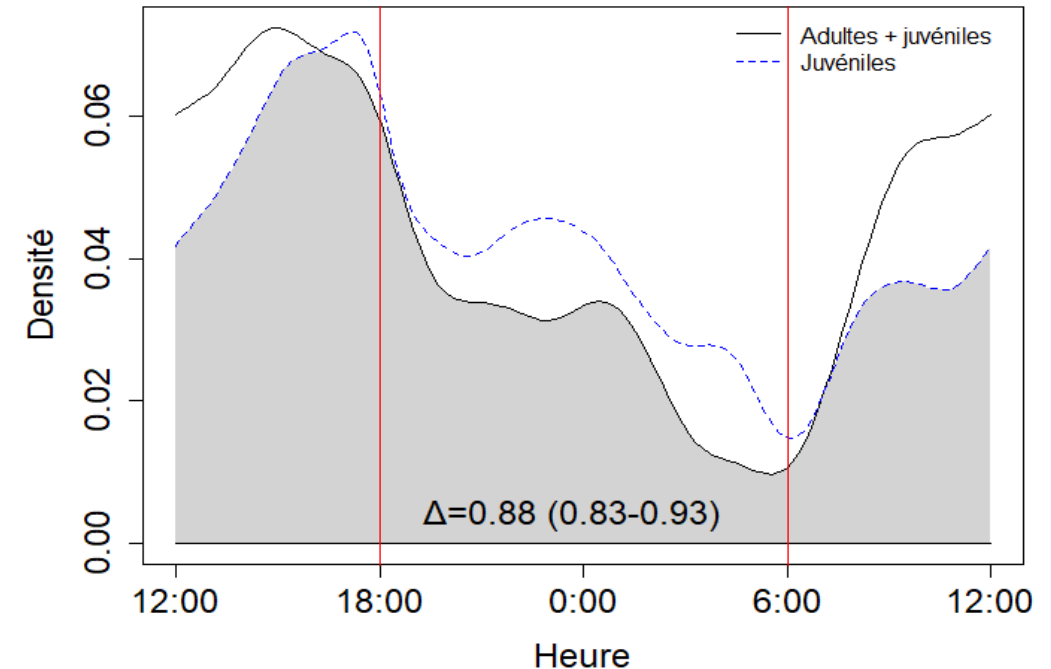
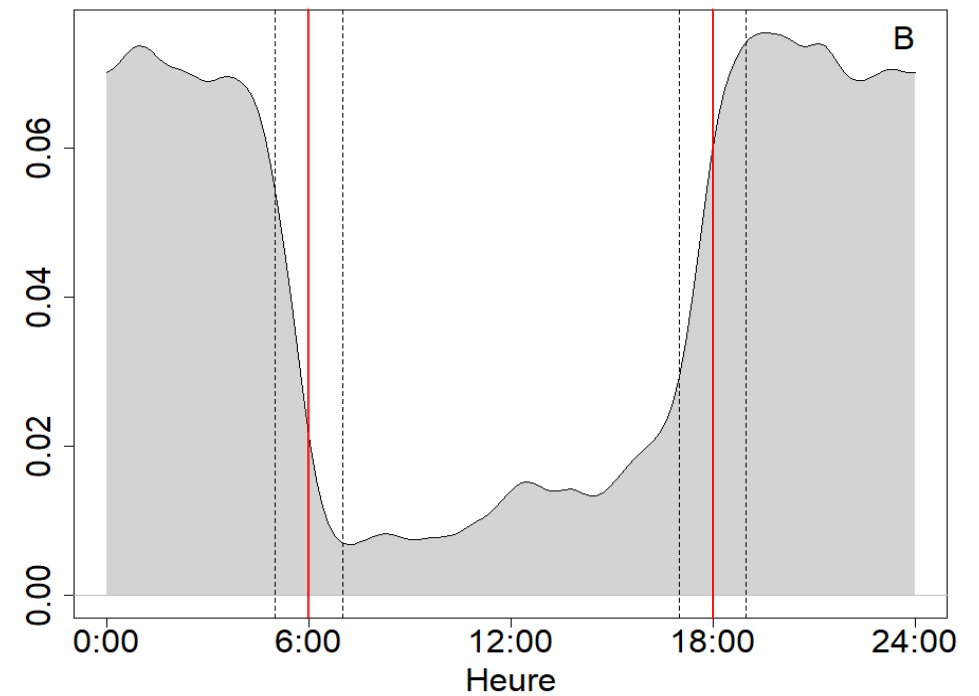
Deux problématiques :

1. Adultes en torpeur (milieu)
2. Biais sélectif en faveur des femelles

◇ Question : Vaut-il mieux sacrifier des juvéniles ou prélever préférentiellement des femelles ?
→ Pas si simple

I. Etude Tangué – Gestion cynégétique

- ◇ Chasse autorisée du lever au coucher du soleil
- ◇ Activité jour et nuit des juvéniles ne devrait pas être problématique
 - Globalement non prélevés car aucun intérêt à la consommation
- ◇ Activité reprend fortement 1h30 avant le coucher du soleil et donc durant la fin de la journée de chasse



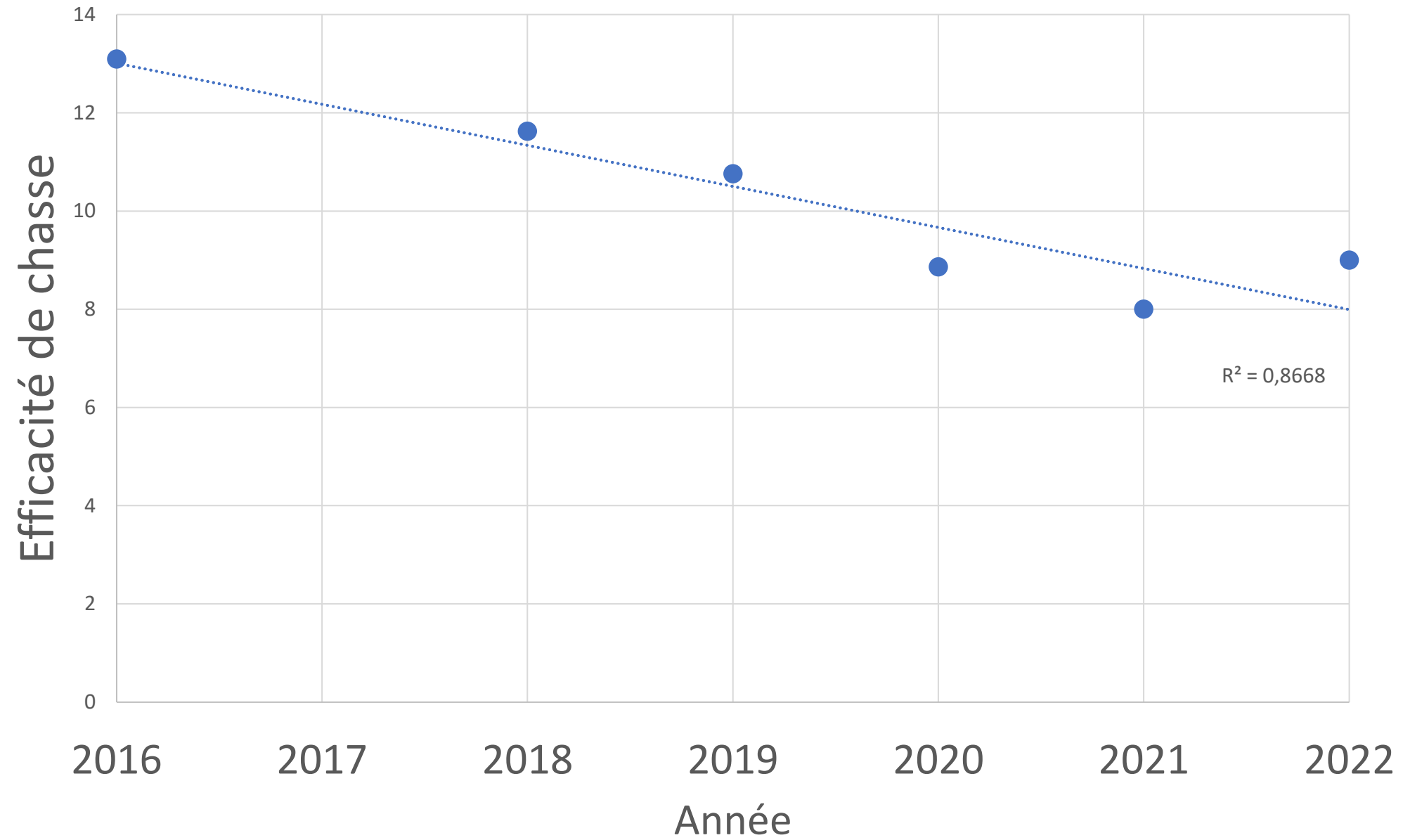


II. Echanges sur les problématiques de la période
de chasse actuelle → Solutions



III. Carnets de prélèvement

II. CP - Tangué





IV. Braconnage et propriétés privées

III. Braconnage & propriétés privées

Comportements néfastes des braconniers ...



... Impacts sur des zones à forts enjeux écologiques

Photos : ACI – Petite Plainte ; Plantali

III. Braconnage & propriétés privées

Chasse tangles : des éleveurs luttent contre le braconnage

LINFO.RE - créé le 25.02.2023 à 13h39 - mis à jour le 25.02.2023 à 13h40 - Luna Quemener



J'aime 317

Tweeter

Dégâts (clôtures coupées, vols, ...)

- Colère des propriétaires, éleveurs, agriculteurs qui font justice eux-mêmes : danger.
- Tensions de plus en plus importantes entre groupes d'individus

→ Paix sociale en péril

À la Plaine des Cafres, les éleveurs font barrage aux chasseurs de tangles. En effet, les premiers sont en colère affirmant que leurs élevages sont menacés par la chasse aux tangles. La pratique est pourtant interdite à cet endroit. Des professionnels s'organisent pour surveiller les terrains concernés et confronter les chasseurs.

QUE FAIT LA FEDERATION ?

- Missions au côté de la Gendarmerie
- Auprès des instances, demander :
 - Plus de contrôles
 - Durcissement des sanctions
 - Autoriser la Louveterie a avoir un pouvoir répressif
- Formation de gardes-chasse particuliers : 22 personnes formées
- Mise en place de 2 agents de développement → Accord avec l'ONF en cours
- Mission de sensibilisation sur le terrain



MERCI POUR VOTRE ÉCOUTE